

CALENDRIER des Messes

	Samedi		Dimanche	
06 et 07 avril Dimanche de la Miséricorde	18h30 18h30	Sancheville Sacré-Cœur*	11h00	Bonneval – St Valérien*
13 et 14 avril	18h30 18h30	Montboissier Sacré-Cœur	10h30 11h00	Bonneval St Valérien
20 et 21 avril	18h30 18h30	Gault St Denis Sacré-Cœur	09h30 11h00	Bullainville (St Georges) Bonneval – St Valérien
27 et 28 avril	18h30 18h30	Pas de messe à St Paul Sacré-Cœur	11h00	Bonneval – St Valérien
04 et 05 mai	18h30 18h30	Montboissier Sacré-Cœur	11h00	Bonneval – St Valérien
* Sacré-Cœur, La Madeleine, et St Valérien : messes sur Châteaudun				

CAMPAGNE DU DENIER DE L'EGLISE

Chaque année, en effet, la collecte du Denier recommence et, chaque année, vous êtes un certain nombre à répondre à cet appel...Malheureusement, certains de nos donateurs vieillissent, meurent ...et ne sont pas remplacés par la jeune génération !

Le don de chacun est indispensable pour permettre à l'Eglise de poursuivre sa mission au service de tous. Pour que chaque jour dans nos paroisses et nos communautés nous puissions proposer la foi, transmettre un message d'espérance, accompagner les familles dans toutes les étapes de la vie, et être présents auprès des plus fragiles, des personnes isolées, démunies, malades.

Tout don, aussi modeste soit-il, est précieux. Il manifeste notre reconnaissance et notre attachement à l'action de l'Eglise dans notre diocèse.

En 2012, le montant du denier du culte de notre paroisse s'est élevé à 32 575 € ce qui représente 222 donateurs. Merci à eux ! Merci aussi à la relève !!

année	2009	2010	2011	2012
Nbre donateurs	261	229	208	222
montant	38 404 €	35 092 €	33 463 €	32 575 €

Le Denier de l'Eglise, pourquoi ? Parce que depuis 100 ans, l'Eglise de France vit uniquement des dons de ses fidèles. Grâce à ces dons, le diocèse assume l'ensemble de ses charges (de personnes : prêtres et laïcs, d'entretien, de services généraux,...).

Le Denier de l'Eglise, combien ? Chacun donne selon ses possibilités. Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de 1% de vos revenus annuels, ou encore 10% de votre impôt, ou bien la valeur de 2 ou 3 journées de travail. De plus, si vous êtes imposables, vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt. Ainsi, en donnant 20€, votre don vous revient en fait à 7€, pour 50€, 17€ ; pour 100€, 34€ ; pour 200€, 68€...



Bulletin paroissial n°15

édition du 1^{er} Avril au 28 Avril 2013



Au cœur de notre foi, le mystère pascal !

Les Apôtres et les premiers disciples n'ont pris la parole au nom de Jésus qu'après sa Résurrection, le jour de la Pentecôte. Le Nouveau Testament - rédigé après la Résurrection et l'envoi de l'Esprit Saint - témoigne, en effet, de cet Evénement unique que constituent la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ. C'est le mystère ou l'événement pascal. Il est le point de départ de toute foi et de tout discours chrétiens.

L'annonce de ce « mystère pascal » dans la première prédication chrétienne pourrait se résumer en quatre points essentiels :

1° Ce Jésus que vous avez crucifié (Ac 2, 23),

2° Dieu l'a ressuscité (Ac 2, 24. 32),

3° Selon les Ecritures (1Co 15, 3-4),

4° Nous en sommes tous les témoins (Ac 2, 32).

Le premier point est important : tout part de l'homme Jésus, l'homme concret : Ce Jésus que vous avez crucifié (Ac 2, 23). C'est dire que l'homme et son histoire sont placés d'emblée au centre du mystère.

Le point suivant exprime le cœur du message : la Résurrection proprement dite.

En troisième lieu vient la référence aux livres du Premier Testament, exprimée dans une formule paulinienne : « selon les Ecritures » (1 Co 15, 3.4). En réalité, le recours aux Ecritures Saintes inscrit Jésus dans la longue histoire du Peuple élu.

Mais il ne faut pas oublier le dernier point de l'annonce pascale : Nous en sommes tous les témoins (Ac 2, 32). Il s'en suit que le message pascal n'est pas une doctrine ; il est transmission de vie, et se fait de vivant à vivant. Le mystère de Pâques ne va pas sans des témoins qui en vivent, qui le portent et le proclament. Les chrétiens, en tant que témoins du Ressuscité, font partie du message pascal !

Somme toute, l'événement pascal ne nous est accessible que par le témoignage des disciples du Christ et, de fait, nous renvoie sans cesse à l'Eglise, corps et épouse du Christ. L'Eglise est effectivement le lieu où le mystère pascal se manifeste et s'actualise au long des siècles. Elle est en effet le lieu où le Ressuscité se donne à rencontrer, où il est vivant et continue d'agir. En fait, elle réalise la présence du salut et fait participer les croyants au mystère pascal actualisé, dans la foi, par le service de la Parole et les sacrements (notamment le baptême et l'Eucharistie). Ainsi les chrétiens sont les témoins du mystère pascal du Christ, les messagers de la Bonne Nouvelle de la Résurrection du Seigneur.

Abbé François Muchery, curé

CONCERT A L'EGLISE BONNEVAL

Concert de piano par Yangmei LU et Maxime AUGIER du conservatoire d'Orléans le Samedi 06 avril à 20h30 à l'église de Bonneval

BENEDICTION DES MAISONS

Durant le temps pascal, il est possible de faire bénir sa maison ou de renouveler la bénédiction si elle a déjà été faite. C'est un temps de prière particulier, une occasion d'action de grâce et de bénir Dieu. Téléphonez à la permanence du centre paroissial de 9h30 à 11h30 : 02 37 47 21 49 (sauf le mercredi) ou envoyez un mail à la paroisse. Vous serez alors recontacter par le curé pour fixer un créneau horaire. Le jour de la bénédiction, vous serez invités, si vous le souhaitez, à partager quelques intentions de prière que vous aurez rédigées auparavant.

CATECHESE

2^{ème} et 3^{ème} années : 2^{ème} temps de préparation à la 1^{ère} communion le Mercredi 10 Avril de 9h30 à 11h45 au Centre Paroissial.

4^{ème} année :

Rencontre des jeunes le samedi 13 avril de 10h à 16h au Centre Paroissial.

Groupe Confirmation :

Rencontre des confirmands le Samedi 06 avril de 10h à 12h au Centre Paroissial.

VENTE SOLIDARITE ENFANTS DU KT

La vente des gâteaux du 17 mars a rapporté **310€**. Merci à tous ceux qui ont participé à ce beau geste de partage.

JOURNEE MONDIALE DE PRIERE

Journée mondiale de prière pour les vocations le 21 avril 2013.

Intentions de prière d'avril 2013 :

Générale : Pour que célébrer et prier publiquement soient source de vie nouvelle pour les croyants.

Missionnaire : Pour que les Eglises particulières des territoires de mission soient signe et instrument d'espérance et de résurrection.

Le Pape Benoît XVI a nommé le jeudi 14 février 2013, évêque de Moulins, Mgr Laurent PERCEROU, jusqu'à présent Vicaire général du diocèse de Chartres.

Le vendredi 5 avril à 18h, à la maison diocésaine, nous pourrons prier avec Mgr Laurent Percerou dans l'action de grâce et lui dire merci et au revoir. Il recevra l'ordination épiscopale le dimanche 14 avril à 16h dans la cathédrale de Moulins.

La messe du dimanche 14 avril à Bonneval sera célébrée à 10h30

Permanences au Centre paroissial, 4 rue d'Orléans - 28800 BONNEVAL

02.37.47.21.49 / paroisse.stpaul@diocesechartres.com

ACCUEIL* lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 10h00-12h00 ;
mercredi 14h30-17h00 ***sauf en période de vacances scolaires**

PERMANENCE DU CURE chaque **mercredi** de 16h30 à 18h ab.muchery@gmail.com

Pour demander une messe, merci de vous adresser au secrétariat paroissial

Messes de semaine – Adoration – Confessions – Groupe de prière du lundi 1 ^{er} avril 2013 au Dimanche 28 avril 2013	
Lundi 1^{er} avril	20h30 : prière charismatique à Ligaudry
Mardi 02	Pas de messe
Mercredi 03	18h30 : messe à Bonneval - 20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Jeudi 04	19h : messe à Bonneval
Vendredi 05	Pas de messe et d'Adoration – 18h : action de grâce pour Laurent Percerou à la Visitation
Samedi 06	09h : messe à Bonneval
Lundi 08 - Annonciation	18h30 : messe à Bonneval - 20h30 : prière charismatique à Ligaudry
Mardi 09	18h30 : messe à Bonneval
Mercredi 10	18h30 : messe à Bonneval – 20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Jeudi 11	19h00 : messe à Bonneval
Vendredi 12	17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval
Samedi 13	09h00 : messe à Bonneval
Lundi 15	20h30 : prière charismatique à Ligaudry
Mardi 16	Pas de messe
Mercredi 17	Pas de messe – 20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Jeudi 18	Pas de messe
Vendredi 19	17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval
Samedi 20	09h : messe à Bonneval
Lundi 22	20h30 : prière charismatique à Ligaudry
Mardi 23	Pas de messe
Mercredi 24	18h30 : messe à Bonneval - 20h30 : Adoration à l'église de Neuvy
Jeudi 25	19h00 : messe à Bonneval
Vendredi 26	17h30 : Adoration & confessions et à 18h30 : messe à Bonneval
Samedi 27	09h00 : messe à Bonneval